

NOTRE MISSION

L'Association des acupuncteurs du Québec est un organisme sans but lucratif qui regroupe des acupuncteurs voués à la défense des intérêts de la profession.

Notre mission comporte deux volets :

PREMIER VOLET

**Diffuser et promouvoir
l'acupuncture et la médecine
traditionnelle chinoise au Québec.**

Service d'information

L'AAQ offre un service d'information auprès du grand public. Ce service offre en parallèle une plateforme pour référer les membres.

Ligne téléphonique

1-800-363-6567 ou le 514-982-6567

Site Internet

www.acupuncture-quebec.com

Présence dans les médias et lors de divers événements publics

L'AAQ participe à divers salons, congrès, conférences, parution d'articles, émissions de radios, télévision etc.

Publicité

L'AAQ crée et finance, dans la mesure de ses possibilités budgétaires, des campagnes publicitaires régionales et nationales.

Matériel informatif et promotionnel

L'AAQ produit du matériel pour les acupuncteurs et leurs clientes:

- feuillets, livrets, affiches
- dépliant informatifs
- reçus associatifs

Publication québécoise

L'AAQ finance la publication de la « Revue québécoise de médecine traditionnelle chinoise et orientale ». L'abonnement à la «Revue» est GRATUIT pour les membres.

DEUXIÈME VOLET

**Défendre les
intérêts professionnels
et socio-économiques
des acupuncteurs.**

Formation continue

L'AAQ organise des formations créditées mais priorise et participe aussi dans l'élaboration de formations abordables et dynamiques comme les plénières et les ateliers pratiques.

Services de référence

Nos membres bénéficient d'un service de référence à plusieurs niveaux grâce à :

- notre ligne téléphonique
- notre site Internet
- les pages jaunes et nos autres publicités
- notre participation à des événements publics et médiatiques divers.

Service d'assistance juridique

L'AAQ assume, pour ses membres, le coût de la première consultation auprès de ses avocats-conseils advenant une réalité légale, de nature professionnelle, qui met en danger votre pratique.

Assistance aux membres

Un regroupement professionnel offre la possibilité de mobiliser plus de ressources pour assister ses membres face aux réalités impliquées dans la pratique.

Représentation, lobbying, concertation

Par l'entremise d'un regroupement indépendant tel que l'AAQ, il vous est possible de faire valoir vos opinions et réalités auprès des instances concernées. L'Ordre, de par l'encadrement législatif auquel il est soumis, doit maintenir dans plusieurs dossiers une certaine neutralité. Dans ces circonstances, il devient d'autant plus important de s'associer pour assurer une représentation professionnelle. L'AAQ est en mesure de prendre en charge ce rôle avec l'appui et l'implication de ses membres.

VOTRE ASSOCIATION

La force motrice de l'AAQ est avant tout ses membres. C'est grâce à vos intérêts et votre appui que le maintien des activités et services de l'AAQ est possible et offert au public et à la communauté des acupuncteurs.

Adhérez dès maintenant à l'AAQ.

Notre profession, vos défis, vos idées, votre passion.

Ensemble, construisons l'avenir.

Pour de plus amples renseignements :

Association des Acupuncteurs du Québec
info@acupuncture-quebec.com
(514) 564-5115